



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



21083219

Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise
de Liège division Marche-en-Famenne
le 05/07/2021.

N° d'entreprise : 0452.758.980

Nom RESIDENCE DE LA FORET
(en entier) :

(abrégé) ::

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Rue de la Forêt 66, B-6970 TENNEVILLE

Objet de l'acte : Modification du mandat rémunéré de Madame Mylène Chenoix

1. Modification du mandat rémunéré de Madame Chenoix

L'assemblée générale décide, par un vote spécial et à l'unanimité, de ne plus rémunérer le mandat de Madame Mylène Chenoix avec effet rétroactif au 01/10/2020.

Étant donné que tous les points de l'ordre du jour ont été traités et qu'il ne subsiste plus aucune question, l'assemblée est clôturée, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Madame Mylène Chenoix
Actionnaire

Déposé en même temps que le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 mai 2021.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/07/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)